

Relevé de conclusions de la réunion du du CA de Manifestampe du jeudi 30 avril 2015

La réunion s'est tenue à la Maison des associations du 17e à Paris de 18h00 à 22h00

• Présents

Claude Bureau (CB),
Michel Cornu (MC),
Marianne Durand-Lacaze (MDL)
Khédija Ennifer-Courtois (KEC),
Catherine Gillet (CG),
Lauren Laz (LL),
Anne Paulus (AP),
Maxime Préaud (MP),
Ana Sartori (AS),
Sophie Villoutreix-Brajeux (SVB)
Michel-Henri Viot (MHV)
Grazia Rapacciolo (GR)
David Maes (DMa)

• Excusés

Dominique Aliadière (DA)
Céline Chicha-Castex (CCC)
Christine Moissinac (CM)
Daniel Moret (DMo),

Voici les points de l'ordre du jour tels qu'ils ont été abordés, dans l'ordre :

1 – Date et thème de la table ronde de l'AG 2016

Manifestampe a proposé les dates des 12 ou 19 mars ; on attend la confirmation de l'INHA qui devrait se prononcer fin juin.

Thème de la table ronde.

Trouver un thème plus attrayant pour attirer plus de personnes car on a observé moins de monde en 2015.

Est-ce à cause de la possibilité de vote par correspondance ?

CB suggère d'inviter Régis Debray qui vient de publier « Le stupéfiant image : de la grotte Chauvet au Centre Pompidou ».

CB propose un autre sujet : « Estampe : art d'aujourd'hui ou art contemporain ? » invitant pour en débattre Sylvie Boulanger et Aude de Kerros. Le sujet n'est-il pas trop polémique ?

Le thème fait déjà débat au sein du CA et intéresse tout le monde : ambiguïté du mot contemporain, chronologie ou genre, des œuvres anciennes peuvent-elles être contemporaines ?

MP propose un autre sujet : « La vampirisation ». Par exemple Damien Deroubaix utilise les images de Rembrandt ou de Dürer. Comment se servir des images anciennes pour se construire ?

CG et MDL suggèrent « Comment et pourquoi des artistes d'aujourd'hui utilisent l'estampe pour construire leur œuvre peinte » cf Peter Doig.

MADL veut bien se charger de préparer avec les intervenants et, en fonction du thème retenu, animer la future table ronde.

Afin de pouvoir préparer et communiquer sur cette table ronde, la décision doit être prise rapidement. Il est convenu d'échanger par courriels à ce sujet et de mettre ce point de décision à l'ODJ du prochain CA

2- Mise en place des commissions

Petit rappel : Comme spécifié dans les statuts les mandats sont de 3 ans et renouvelables par 1/3.

Afin de rééquilibrer le nombre de membres du CA renouvelables, il faudra tirer au sort 2 membres qui seront d'office renouvelés lors de la prochaine AG afin d'atteindre le 1/3, soit 5. Ce point est reporté à un CA ultérieur.

Chaque responsable de commission a fait le point avec ses membres.

Maison de l'Estampe

Il existe 2 écoles de pensées : Devons-nous nous lancer dans un projet de petite envergure pour grossir par la suite ou, au contraire, démarrer avec une « grande » Maison de l'Estampe?

DMA fait part d'expériences connues (Maison de la Gravure Méditerranée). Cette maison de la gravure dans le sud fonctionne (budget annuel de 50000 euros) sans subvention mais avec le produit des inscriptions aux stages.

DMA rapporte la position de CM qui propose de commencer par un petit bureau qui permettrait de préparer le projet de La Maison de l'Estampe. Comment trouver des financements ? Il faut faire preuve d'imagination : vente d'œuvres, souscriptions...il faut trouver une mairie qui assure la charge du loyer.

CG refait l'historique de la recherche d'un lieu et propose de trouver rapidement un lieu qui pourrait faire vitrine, il faut être visible. Il faut également reprendre contact avec la Cité Internationale des Arts à Paris.

CB, AP, CG et MC souhaitent que la Maison de l'Estampe soit dissociée du siège social de Manifestampe.

À ce stade des réflexions entamées depuis plusieurs années, MP exprime la nécessité de prendre rapidement une décision : il faut décider petit lieu ou grand lieu et ensuite se jeter dans le travail.

Pour résoudre une partie du problème de financement, DMA propose de trouver un lieu et le louer pour des expositions à des associations comme le Trait, Graver Maintenant... Il est rappelé que cette solution avait été envisagée il y a 3 ans mais nous n'étions pas prêts.

MADL indique que les subventions sont rarissimes de nos jours et rappelle que si nous voulons demander des subventions à des institutions il faut montrer que nous avons « un fond de réserve ».

SVB propose : pourquoi pas regarder vers des musées en sommeil avec qui créer un partenariat afin d'héberger la Maison de l'Estampe ?

Internet

AP doit finir de se mettre à niveau pour l'administration et la gestion fine du site.

Il faut trouver des personnes extérieures au CA qui remplissent les formulaires d'annonces pour les Actualités.

La charge de travail est très importante.

GR via Facebook va faire une annonce pour montrer que le site est une vitrine et encourager les artistes à remplir les formulaires.

Il y a peut-être des pages à supprimer sur le site afin de se focaliser sur les pages les plus vivantes.

AP indique qu'il y a eu une demande pour faire de la publicité sur le site pour vendre du papier japon. Nous ne devons pas perdre de vue de mettre en place une possibilité de publicité payante sans trop tarder. En l'état actuel du site internet de la publicité payante ne peut se faire que par le biais de pages spécifiques ou de bannières ponctuelles. De plus, nous devons étudier finement les offres à bâtir. La rubrique partenaire est probablement un vecteur à développer dans cette perspective.

Les statistiques observées sont très positives :

16 000 pages du site vues en avril 2015 (contre 11800 en avril 2014). La page Facebook de la Fête de l'Estampe totalise 825 likes (contre 421 en octobre).

Financement et partenariat

La commission n'a pas démarré

Communication externe

Objets à vendre : il reste 100 carnets (datés 2016) et 130 sacs (non datés). Sur proposition de AP, le CA décide de lancer une promotion pour le dernier mois avant la Fête de l'Estampe : 4 articles à 20€

Dépôt des marques

MP se charge de rédiger la définition de 3 appellations à « protéger »

Maison de l'Estampe

Fête de l'Estampe

Festival de l'Estampe

SVB se charge de la procédure concernant les enveloppes SOLEAU à l'INPI.

Il est convenu de réserver dès maintenant le nom de domaine La Maison de l'Estampe.

3 – La Fête de l'Estampe

CG tient à jour la liste des inscrits et le blog : 150 inscrits à ce jour dont des musées, des institutions, des écoles d'Art (à l'heure où nous écrivons ces lignes on arrive à 200 inscrits...)

MC a envoyé tous les documents de communication : les exposants reçoivent des flyers, des cartes postales, des stickers, trois affiches personnalisables et une affiche offset « en toute occasion offrez une estampe ».

Les Nouvelles de l'Estampe publieront-ils un compte rendu de la Fête de l'Estampe dans le numéro de l'été ? Les délais semblent trop courts.

CG et MDL ont rédigé un dossier de presse demandé par Arts et métiers du livre qui publiera un article début mai.

KEC doit reprendre contact avec Colette Fellous de France Culture pour qu'elle fasse une annonce dans son émission hebdomadaire : Carnets nomades.

SVB suggère de prendre contact avec le journaliste des Carnets de Campagne sur France inter.

CG rappelle que le CNAP a réécrit pour dire que l'on pouvait mettre des infos sur leur site. Le rédactionnel de ce dossier de presse va être complété et envoyé au CNAP et au ministère de la Culture, en vue de l'intégration dans les deux sites du logo Fête de l'estampe.

France Fine Art et les Nouvelles de l'Estampe sont partenaires de la Fête de l'Estampe (échange de liens/services).

4 – Le lobbying auprès des institutions

Suite des démarches auprès du Ministère de la Culture.

CG rappelle que selon le dernier courrier reçu, le ministère a fait suivre notre dossier à quelqu'un du patrimoine qui doit revenir vers nous. Même si nous sommes sans nouvelles il faut sans attendre reprendre contact et proposer un bilan des recherches de lieu pour la Maison de l'Estampe.

Suite des démarches au CNAP

CG et MADL : Pourquoi pas inviter Mr Vaudey sur un événement de la fête de l'Estampe pour qu'il ne nous oublie pas.

CG : attention à bien choisir l'événement. Nous devons choisir une manifestation de prestige au risque d'être confirmé comme métier d'art !

MADL : On peut également inviter les maires d'arrondissements aux divers événements de la Fête de l'Estampe.

Suite des démarches auprès de la Mairie du XVIIe de Paris

Nous n'avons reçu de réponses à nos derniers courriers et aux relances téléphoniques, CM devrait pouvoir recontacter Mme J Racary.

Projet de lettre aux « grands noms »

MP a fait un projet de lettre à envoyer à des artistes médiatisés pour les encourager à soutenir et à s'inscrire à Manifestampe : Soulages, Morellet... Comment trouver les adresses ? Ce projet de lettre sera envoyé à chacun par courriel afin de le finaliser. Il faudrait constituer un fichier de destinataires.

La possibilité de demander à CCC pour constituer un fichier d'adresses a été évoquée.

MAD#1

Manifestampe a été invité à visiter un nouveau salon, MAD#1 « Multiple Art Day », événement créé conjointement par Le CNEAI et La Maison Rouge. Il aura lieu les 22, 23 et 24 mai prochains. AP, KEC, CG et MDL vont s'y rendre. Ce sera l'occasion de rencontrer différentes personnes dont Sylvie Boulanger.

5 – Les sessions de Master-class

MHV et CG ont revu le descriptif général sur le site pour présenter le concept de Master-class

Il y a potentiellement 2 inscrits à la date de la réunion. *(3 inscrits à la date de la validation de ce document.)*

CG va faire un flash info pour la prochaine session prévue le 4 juin.

MADL pose la question de la participation financière des participants...à étudier pour les sessions suivantes. En effet, ce pourra être une source de financement.

SVB : Pourquoi pas étendre la publicité pour les master-class aux écoles d'art ?

6 – L'affiche « En toutes occasions... »

MP rappelle qu'il existe 2 versions imprimées en lithographie présentant les logos de Manifestampe et du CSEDT:

- une édition lithographiée à 100 exemplaires signés sur BFK Rives (Manifestampe en possède 50)
- et une édition de 200 lithographies exemplaires non signés imprimées sur papier offset.

CG a conçu un flyer A5 pour proposer la vente des affiches. Il lui manque le fichier de l'image.

Le CA décide de mettre dans un premier temps en vente les éditions signées et numérotées sur papier BFK Rives au tarif de 100€ pour les adhérents et de 150€ pour les non-adhérents.

Manifestampe garde les exemplaires sur papier offset pour pouvoir les offrir.

MP se chargera de recevoir et d'expédier les commandes.

CG finalise le document de publicité et envoie un flash-info pour lancer la vente de l'édition de tête.

7 – Budget et comptabilité

CB suggère que chaque commission élabore son budget prévisionnel.

Au niveau de la comptabilité, MC souligne qu'elle s'est nettement complexifiée ces dernières années en raison d'une forte augmentation du nombre d'adhérents et d'une multiplication des opérations. Il y a plus de ventes d'objets qui peuvent entraîner la mise en place d'une TVA et il y a donc une multitude de petits chèques.

CB va demander plusieurs devis d'experts comptables pour mettre en place une comptabilité en partie double.

MC regarde pour un logiciel de comptabilité.

AS indique que les banques proposent des services d'expertise comptable et voit pour demander un devis.

MADL peut demander un devis à un centre de gestion agréé.

8 – Prochaine réunion de CA

Le prochain CA est prévu le jeudi 18 Juin de 18h à 22h.